

peut espérer se faire des amis fidèles et appuyer sur leur précieux concours son œuvre salulaire et nécessaire.

Sans le concours du prêtre, l'Œuvre de la Presse catholique est donc vaine ; et c'est à son travail et à son zèle qu'elle doit et qu'elle devra toujours ses plus beaux succès.

ENCORE DANS L'ATTENTE DE LA PROHIBITION

Dans une *Causerie de la semaine*, intitulée : *Dans l'attente de la prohibition*, et parue dans notre numéro du 30 novembre dernier, nous marquions notre espérance que le Gouvernement poserait "l'acte patriotique que le bien moral et matériel de notre chère province réclame". Nous rapportions aussi que, "dans le but, sans doute, d'ébranler notre confiance", on était venu chuchoter à nos oreilles une rumeur qui, si elle avait été fondée, eût paru en effet peu favorable à la réalisation immédiate de notre espoir ; mais, très sincèrement, nous ajoutions que nous n'avions aucunement ajouté foi à cette rumeur, que nous traitions de "colportage".

Nous avions, en effet, raison de n'en rien croire. Le 21 décembre, sir Lomer Gouin a fait, à l'Assemblée législative, cette déclaration très nette :

"Aucun ministre du Gouvernement de la province de Québec, a-t-il dit, n'a un intérêt quelconque dans une grande ou une petite brasserie. Et je parle en mon nom et au nom de mes collègues."

Voilà qui est catégorique et parfaitement clair ; et nous sommes heureux de porter cette déclaration autorisée à la connaissance de nos lecteurs.

LA DIRECTION.

CHRONIQUE DIOCSÉAINE

Cérémonie de profession — Jeudi, le 4 décembre, avait lieu à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, une cérémonie de profession religieuse, présidée par Mgr T.-G. Rouleau, Principal de l'École Normale Laval, assisté de MM. les abbés U. Perron, aumônier de la communauté, et A. Lapointe.